

GEOVIAL

Bulletin Génétique Ovin Allaitant



Jun 2015
Numéro 21



SOMMAIRE



■ Le testage des aptitudes maternelles, pour quoi ? Pour qui ? Comment ? 1

■ Recensement des béliers : 3 années d'informations à valoriser ! 3

■ Campagne 2014 du contrôle en ferme : des effectifs toujours à la hausse ! 4

■ Retour sur le premier Carrefour International Ovin Caprin 4

■ Salons de l'automne 2015 : des rendez-vous à ne pas manquer ! 4



■ Le testage des aptitudes maternelles, pour quoi ? Pour qui ? Comment ?

La productivité numérique est le premier déterminant technique du revenu des élevages ovins allaitants. C'est pour cette raison que l'ensemble des races ovines allaitantes prend en compte les qualités maternelles dans leurs objectifs de sélection. Cependant, l'efficacité de la sélection sur les qualités maternelles (prolificité et valeur laitière) dépend fortement des moyens mis en œuvre. Pour progresser sur ces caractères ayant une héritabilité faible à moyenne (0,10 à 0,20), la solution efficace est le testage maternel sur descendance. Ce protocole permet d'évaluer et d'identifier avec une bonne précision les mâles améliorateurs. Basé sur l'IA, ce dispositif permet également d'améliorer la connexion entre les élevages et contribue donc à une meilleure fiabilité des index.

Qui sont les candidats au testage maternel ?

Les mâles sont testés par série d'au moins 10 béliers d'une même race. Majoritairement issus d'accouplements raisonnés, ils sont élevés en centres d'élevage (CE) ou stations de contrôle individuel (SCI) où ils sont évalués sur leurs aptitudes bouchères. Les candidats au testage maternel sont ensuite choisis parmi ceux combinant de bonnes valeurs maternelles sur ascendance et les meilleurs résultats d'évaluation en SCI ou CE.

Quelles sont les modalités du testage maternel ?

Chaque bélier candidat au testage doit être accouplé par IA à 100 brebis minimum, réparties dans 5 élevages différents au moins.

Les femelles nées de ces IA de testage sont mises à la reproduction puis contrôlées dans le cadre du contrôle de performances officiel en ferme, sur leur prolificité et leur valeur laitière (PAT30 et viabilité des agneaux).

Pourquoi 100 brebis minimum par bélier ?

Compte-tenu de la fertilité et du sexe ratio, la réalisation de 100 IA permet d'avoir pour chaque bélier, au moins 25 à 30 femelles nées des IA de testage. Ce nombre de femelles permet d'obtenir environ 20 filles évaluées par mâle avec des résultats de 1^{ère} mise-bas.

Pourquoi 20 mises-bas minimum ?

L'obtention de 20 filles par bélier permet de disposer d'une quantité d'informations suffisante sur les performances maternelles du bélier testé. Un niveau de précision (CD) minimal doit être atteint avant de diffuser à grande échelle les béliers améliorateurs.

Pourquoi planifier les IA dans 5 élevages minimum ?

Bien répartir les IA de chaque bélier entre les élevages assure une bonne connexion entre ces derniers, ce qui offre une meilleure estimation des effets « élevage ». L'évaluation des filles des béliers de testage, si elles sont bien réparties entre élevages, permet de mieux distinguer ce qui relève des effets génétiques transmis par le bélier à ses filles de ce qui est lié aux effets d'environnement.

Quels sont les résultats du testage maternel ?

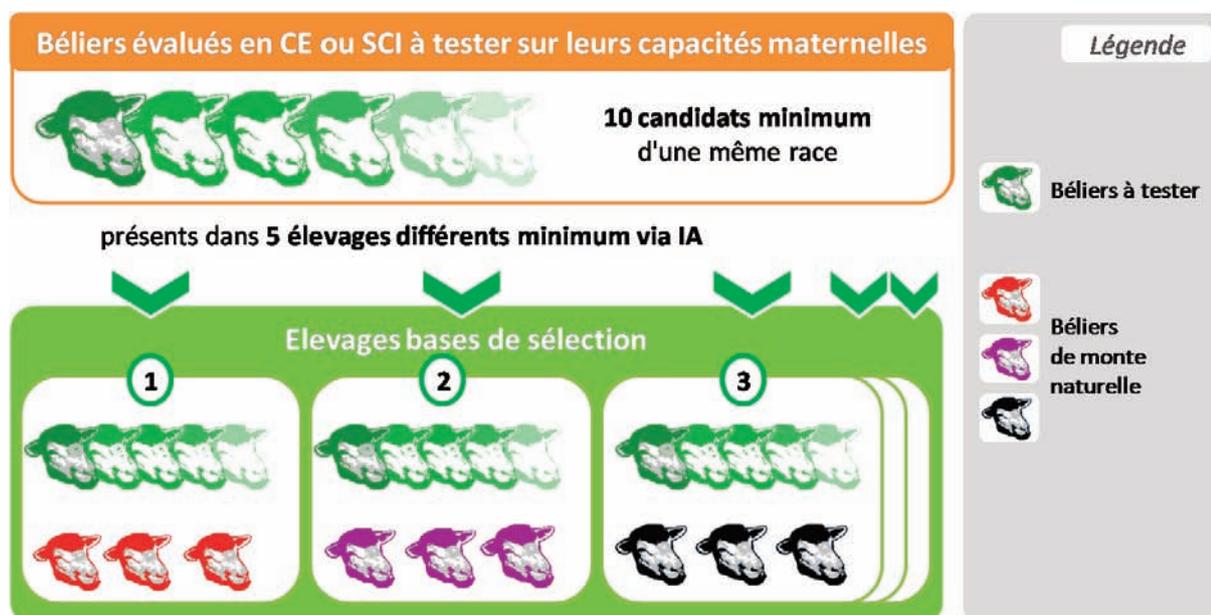
Les béliers testés sur caractères maternels sont indexés à partir des performances en ferme de leurs filles. L'évaluation génétique est réalisée simultanément au reste des reproducteurs de la race. Ces filles de béliers de testage présentes dans les élevages en sélection peuvent être considérées comme des éléments de comparaison entre les reproducteurs de la race, points de comparaison nécessaires à la fiabilité des calculs d'indexation.

Les meilleurs béliers du testage maternel sont qualifiés améliorateurs : AMPR (améliorateur prolificité), AMVL (améliorateur valeur laitière), voire AMEL (améliorateur élevage) s'ils combinent les deux. Ces béliers sont ensuite utilisés dans les élevages de la base de sélection pour produire par IA les agnelles de renouvellement ainsi que des béliers.

En 2014, les races Blanche du Massif Central, Causse du Lot et Lacaune Viande Ovitest ont atteint les objectifs de ce protocole. Les races Ile de France et Lacaune Viande GID sont en bonne voie pour les années à venir.

D'autres races travaillent sur les aptitudes maternelles avec un protocole de connexion maternelle. Ce dispositif, plus léger que le testage maternel, est adapté à des schémas dont la taille de la base de sélection est plus réduite. Sur le même principe que le testage maternel, la connexion consiste à utiliser un groupe de béliers connecteurs par IA chez un maximum de sélectionneurs mais avec une taille de série de béliers et un nombre d'IA plus restreint.

Figure 1 : Schéma du protocole du testage maternel sur descendance



■ Recensement des béliers : 3 années d'informations à valoriser

Comme évoqué dans le bulletin Geovial n°16 de décembre 2013, l'ensemble des éleveurs ovins recense chaque année les béliers utilisés en élevage, et ce depuis janvier 2012. Le formulaire de recensement est transmis aux éleveurs par les EDE en même temps que le recensement officiel. Pour les éleveurs ayant déclaré l'année précédente, ceux-ci reçoivent une liste pré-remplie des béliers déclarés précédemment à mettre à jour : ils doivent rayer les animaux n'étant plus présents, indiquer les nouveaux animaux en précisant le numéro, la race (si connue) et le génotype tremblante (si connu). Ces informations sont intégrées dans les bases de données des Systèmes Nationaux d'Information Génétique (SNIG) et viennent compléter les données des bases génétiques. Les éleveurs en contrôle de performances n'ont pas à compléter ce formulaire car les informations à jour concernant leurs animaux sont directement transmises aux EDE par OVALL.

C'est le total des béliers recensés (béliers déclarés et béliers déjà connus dans les bases) qui fait l'objet des analyses. Les résultats 2012 et 2013 sont disponibles sur le site de l'Institut de l'Élevage (<http://www.idele.fr>). Le document de synthèse 2014, en cours d'élaboration, permet de faire le bilan des évolutions de ces données depuis 3 ans. On peut d'ores et déjà souligner les principaux éléments.

Une montée en charge du dispositif

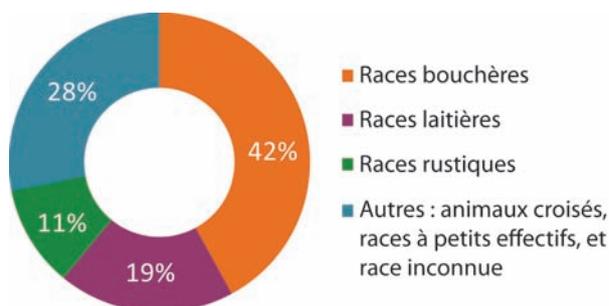
En 2014, 40 775 éleveurs ovins ont transmis leur recensement, soit une augmentation de 20% par rapport à 2012. A titre de comparaison, le nombre d'élevages déclarants à l'aide ovine est de 20 874. Par ailleurs, le taux de réponse des éleveurs ayant plus de 50 reproducteurs (mâles et femelles) recensés reste au taux élevé de 70%. En 2014, l'analyse a concerné 159 565 béliers, 15% de plus qu'en 2012.



Une prépondérance des races bouchères

Les races bouchères représentent 42% des béliers recensés, devant les races laitières (19%) et les races rustiques (11%). En 2014, ces taux sont en légère diminution du fait d'une augmentation du nombre de béliers de race inconnue déclarés par une partie des nouveaux déclarants.

Figure 2 : taux de déclaration par type de races recensées



Un nombre concentré de races utilisées

Les 10 premières races en termes d'effectifs (race inconnue comprise) représentent 75% de l'ensemble des béliers (situation stable depuis 3 ans).

Une origine OS à améliorer

45% des béliers recensés (hors races inconnues et races à petits effectifs) en 2012 provenaient d'OS contre 38% en 2014. Cette légère baisse s'explique par les nouveaux déclarants mais aussi par un apurement des inventaires des béliers actifs dans les élevages en contrôle de performances qui n'étaient pas forcément mis à jour partout. Il faut souligner une forte disparité de situations selon les races. Ces points seront à approfondir.

Un bon résultat du « programme Tremblante » incontestable

Tous types de béliers confondus :

- 55% sont de génotype connu
- 46 % sont de génotype ARR/ARR

Cette situation est à relier avec l'effort des sélectionneurs vis-à-vis de la tremblante puisque 89% de béliers recensés et nés en OS sont de génotype ARR/ARR.

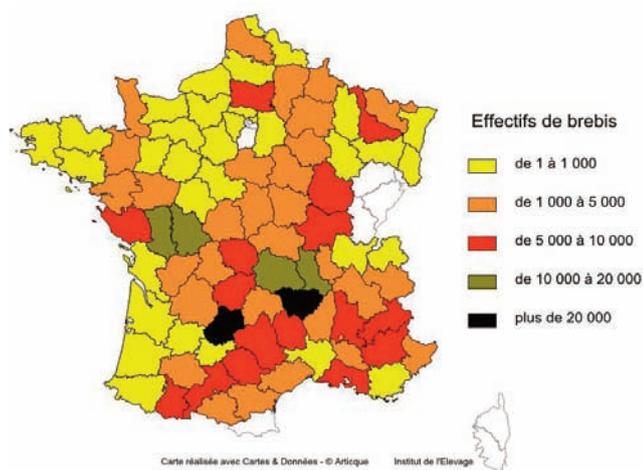
Au-delà de la synthèse générale, les différentes structures (Chambres d'Agriculture, OCP, OP et bien entendu OS) pourront demander des valorisations collectives « sur mesure » centrées sur la zone ou les adhérents qui les concernent. L'objectif est bien entendu de disposer d'informations plus précises afin de maintenir les résultats de résistance mais surtout de pouvoir se mobiliser pour une meilleure diffusion du progrès génétique car les marges de progrès sont importantes !

■ Campagne 2014 du contrôle en ferme : des effectifs toujours à la hausse !

+ 2 % d'éleveurs et + 6 % de brebis par rapport à la campagne 2013, + 11 % d'éleveurs et + 17 % de brebis par rapport à la campagne 2011... La tendance à la hausse persiste et signe !

1 246 éleveurs répartis dans 86 départements et détenant 333 600 brebis ont adhéré au contrôle de performances à la campagne 2014 (mises-bas comprises entre le 1^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014).

Carte 1 : nombre de brebis contrôlées en 2014 en France



La formule élevage (prolificité et PAT 30 jours) est toujours la plus pratiquée (68 % des brebis contrôlées), devant la formule reproduction (prolificité seule : 22 %, en augmentation) et la formule complète (prolificité, PAT 30 jours et croissance 30-70 jours : 10 %).

Les femelles de race pure constituent 89 % des effectifs suivis, pour 46 races différentes.

Les cinq premières races en nombre de brebis suivies (Causses du Lot, Blanc du Massif Central, Romane, Ile de France et Lacaune) représentent 37 % des effectifs contrôlés totaux et près de la moitié des effectifs en race pure.



Le Bilan de Contrôle de Performances Ovins Allaitants Campagne 2014 est consultable et téléchargeable sur internet !

Il présente l'ensemble des statistiques 2014 du contrôle de performances des ovins allaitants : situation générale, répartitions régionales et départementales des effectifs contrôlés et résultats raciaux.

Rendez-vous sur www.idele.fr (Domaine technique « Améliorer le troupeau », rubrique « Performances et Phénotypes »).

Bonne lecture !

Retour sur le premier Carrefour International Ovin Caprin

C'est sous un soleil radieux qu'environ 300 personnes en provenance de 4 continents se sont retrouvées à Saint-Affrique. Cette rencontre a été l'occasion de débattre de l'importance de la sélection génétique des races ovines et caprines pour le développement de l'élevage et la valorisation économique des territoires difficiles. Au programme : un état des lieux de la sélection des races dans différents pays, des visites et des temps d'échanges. C'est un franc succès pour cette première édition ! Plusieurs partenaires (Maroc, Tunisie, Sardaigne...) se sont déjà proposés pour poursuivre l'aventure chez eux dans 2 ans. Retrouvez l'ensemble des interventions et bientôt les actes du carrefour sur le site www.cioc.fr.



Salons de l'automne 2015 : des rendez-vous à ne pas manquer !



Le salon **Tech'Ovin** 2015 ouvrira ses portes le **02 et 03 septembre 2015** à Bellac. Vous pourrez retrouver les équipes de la sélection ovine de l'Institut de l'Élevage lors d'une mini-conférence pour « **S'approprier le nouveau format des index ovins allaitants** », sur le stand FGE-Contrôle de performances ou encore sur le stand de l'Institut de l'Élevage. Les Organisations de Producteurs CAPEL et CAVEB vous proposeront une mini-conférence pour vous montrer qu'« **Investir dans un renouvellement de qualité, ça rapporte !** » et INSEM'OVIN interviendra sur le thème de **l'insémination**.

Nous serons également présents au **Sommet de l'Élevage** à Cournon d'Auvergne du **07 au 09 octobre 2015** avec une conférence traitant du **choix et de la conduite des agnelles de renouvellement** prévue le jeudi 08 octobre.

Contact : Agathe CHEYPE
INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Tél. 05 55 42 61 47

Mél : agathe.cheype@idele.fr

Référence : 00 15 203 020 - ISSN : 1969-9891 - ISBN 978-2-36343-624-5